# Procédure pour les anciens joueurs (ré-affiliation)

Vous allez recevoir un mail de la FFR de l'adresse « ne\_pas\_repondre@ffr.fr »

Vous vous connectés grâce au lien et à vos identifiants fournis sur ce mail. (ou alors cliquer sur « mot de passe oublié » et un nouveau mot de passe vous sera envoyé)

ATTENTION : lorsque vous saisissez vos identifiants et mot de passe, il ne doit pas y avoir d'espace libre (ne saisir que les caractères)

• <u>1ère étape</u> : vous renseignez vos informations personnelles (modification si besoin)

### **ETAPE 1 : INFORMATIONS PERSONNELLES**

<u>3ème étape</u> : vous validez les conditions légales et d'assurances

#### ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

## Le demandeur déclare par la présente :

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licencié à la FFR.

Refuser que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.

Être informé qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les renseignements à caractère personnel le concernant (Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).



Cocher

# Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon club :

1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.

2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives"). 3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

4 que les discusses garanties nonnacenes complementances.
4 que les discusses garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.



# Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

CONNAISSANCE DES ASSURANCES ET DES OPTIONS FACULTATIVES \*



 <u>4ème étape</u>: Télécharger le certificat médical, l'imprimer, et le faire remplir par le médecin (en gardant l'original qu'il faudra donner au club), dater et signer les conditions d'assurances.

HISTORIQUE DE MA DEMANDE	SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES	TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL

- <u>5ème étape</u> : télécharger tous les documents qui me sont demandés (photo d'identité, photocopie de carte d'identité, et certificat médical)
- <u>6ème étape</u> : Sauvegarder les informations saisies.

	HISTORIQUE DE MA DEMANDE	SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES	TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL	
		ANSMETTRE À LA FFR		
		Cliquer		

Le club vérifie ensuite les informations et documents téléchargés, et transmet la demande à la FFR, puis imprime la licence.